

par l'événement. Le froid, la gelée, la neige sont venus à point nommé.

Ajoutons que M. Sainte-Claire Deville croit à un abaissement mensuel de la température toujours placé entre le 9 et le 13 de chaque mois.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 MARS. — Léontine Dezitter, rue de la Lys. — Jules Spriet, à Barbiéux. — Sophie Cousu, rue de Mouvaux. — Jean Dubosquelles, rue Ste-Thérèse. — Gustave Valcke, rue de Tourncoing.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 8 MARS. — Jean Huwaert, 5 mois, rue de l'Alouette. — Céleste Basse, 35 ans, ménagère, rue des Fleurs. — Florimond Burlin, 3 mois, rue de Ma Campagne. — Laboureur, présent sans vie, rue de la Redoute. — Prudence Duchatel, 1 mois, rue des Longs-Haies. — Charles Sauvé, 50 ans, tisserand, à l'Hôpital. — Palmyre Calberson, 1 mois, aux 7 Ponts.

Messe solennelle sera célébrée en l'église de Croix, le lundi 16 mars 1874, à onze heures, pour le repos de l'âme de Monsieur FRANZ MOELLER, administrateur-directeur de la Société anonyme de Croix, décédé à Cannes (Alpes-Maritimes) le 1^{er} mars, dans sa trente-neuvième année.

Monsieur le docteur homéopathe SOENENS a l'honneur d'informer les habitants de Roubaix qu'il descend tous les MARDIS à l'hôtel Ferraille. Il se met néanmoins tous les autres jours de la semaine à la disposition de ses clients, si les soins à leur donner l'exigent.

Faits Divers

Mme la comtesse de Montalembert vient de mettre son château de Maiche, dans le département du Doubs, à la disposition de la communauté des dames ursulines de Porentruy, chassées du territoire suisse par ordre du grand-conseil fédéral.

Le Journal de Valenciennes annonce que la loge maçonnique de Valenciennes a été fermée hier sur un ordre ministériel transmis de Paris directement à la loge.

On lit dans le Memorial d'Amiens : L'audience du tribunal de police correctionnelle a été troublée par un pénible incident. Au moment où s'instruisait le procès de quelques braconniers, un des assistants s'est permis à haute voix quelques réflexions inconvenantes.

LA DIMINUTION DE LA POPULATION DE LA FRANCE. — Nous avons été frappé, en parcourant les bulletins de la mortalité, de trouver une augmentation peu considérable, en vérité, mais progressive, des décès dans les principales villes de la France.

On remarque, d'après les chiffres ci-dessus, que de 1830 à 1866, la population a augmenté de 7,607,000 habitants, et qu'elle a diminué de 1,964,600 habitants de 1866 à 1872. En tenant compte, d'une part, de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, d'autre part, des 600,000 Alsaciens-Lorrains qui ont opté pour la nationalité française, nous trouvons une diminution réelle de 367,000 habitants depuis 1866.

Le jeune homme malheureux ne donnant plus que quelques signes de vie, ils allèrent pour l'enterrer à quelque cent mètres de distance : en route ils lui lançaient des coups de poings à droite et à gauche suivant que la tête penchait d'un côté ou de l'autre. Ils voulurent ensuite le faire entrer dans le creux d'un saule, mais l'ouverture était trop étroite; ils le jetèrent alors sur la voie où on le retrouva le lendemain matin. Naturellement la victime avait cessé de vivre.

ricain. Le résultat des élections qui ont lieu actuellement dans le New-Hampshire semble encore incertain. Jusqu'à ce moment le candidat démocrate a la majorité; on signale des déflections dans le parti républicain.

On assure que les nouvelles fortifications de Lyon, à l'étude depuis longtemps, vont être entreprises dans quelques jours. L'un des forts qui doivent entourer la ville sera probablement construit sur le mont Verdun de façon à commander toute la vallée de la Saône et celle de l'Arzergue; deux autres commanderont le cours du Rhône du haut de Feyzin et de Brou. Un mur d'enceinte servira en même temps de barrière et de limite d'octroi à la ville.

Nous trouvons dans la Gazette de France une consolante anecdote sur Mlle Aimée Desclée, l'excellente actrice qui vient de mourir après six mois de souffrances patiemment endurées. Par une grâce extraordinaire, ravement accordée aux gens de théâtre, elle avait gardé la foi la plus vive aux vérités de la religion et ne craignait pas de se dire ouvertement catholique romain, au grand étonnement et profit de ceux qui l'entendaient.

Il y a quinze jours, l'abbé C... s'en vint lui annoncer qu'il était attaché à l'une des paroisses des environs de Paris. Plusieurs personnes se trouvaient autour de la malade. Le visiteur voulut, dès la, se retirer par discrétion.

Qui est-ce ? demanda Desclée. — C'est le docteur, répondit quelqu'un. — Le docteur ?... Mais il sort d'ici !... — Je me trompe : c'est M. l'abbé C... La malade se souleva : — Entrez ! entrez, de grâce, mon cher abbé !... Puis, s'adressant à la personne qui avait parlé, et, appuyant sur le mot avec un singulier accent : — Vous ne vous trompez pas. C'est le docteur. — L'unique docteur à qui je dois avoir affaire désormais.

Citons aussi, du discours funèbre prononcé par M. Alexandre Dumas sur la tombe de Mlle Desclée, ce passage qui a trait aux dispositions chrétiennes de la mourante : « Il arriva un jour où l'on ne put même plus la transporter à sa fenêtre; sa vieille servante, qui la soignait et la veillait avec une sollicitude et une tendresse maternelles, ne se sentant plus les forces nécessaires et craignant d'être forcée de l'abandonner tout à fait, demanda une sœur de charité pour lui venir en aide. A peine la sœur fut-elle installée auprès du lit qu'elle parla du prêtre. Ce fut le seul moment de joie de la malade pendant ces six mois de torture; on lui demandait de lui amener un prêtre. Donc elle allait mourir : quelle bonheur ! Enfin ! — Entrez, mon père, et soyez le bien venu. » dit-elle au saint homme qu'elle considérait comme le messager de la délivrance.

Les hommes lui avaient menti et lui avaient dit qu'elle ne mourrait pas. Dieu, qui ne meurt pas, lui faisait dire ainsi qu'elle allait mourir. Elle remercia Dieu et se confessa. « C'est une belle âme, » dit le prêtre en sortant. Il avait raison : il y avait là une âme.

Je la vis quelques heures après cette cérémonie. « Pourquoi est-ce que je ne meurs pas ? me dit-elle de sa voix affaiblie; quand on est mourante et qu'on s'est confessée, on a le droit de mourir. Est-ce qu'on m'a encore trompée ? »

A partir de ce moment, elle souffrit toujours, mais elle resta silencieuse. Elle avait dit les dernières paroles qu'elle voulait dire sur la terre. Elle avait parlé à Dieu, elle ne voulait plus parler à personne.

LES ASSASSINATS DE DOTIGNIES. — Nouveaux détails. — Dans les derniers jours de la semaine dernière, un homme d'Erregnies, commune située à quelques lieues de Tournai, se rendait à un village voisin pour y payer une petite dette qu'il y avait contractée.

On a trouvé dans un mur de refend, dont la construction paraît fort ancienne, un manuscrit qui remonterait au commencement du dix-septième siècle et qui contient des certaines indications d'après lesquelles, sous le règne de Henri IV, des coffres auraient été enfouis au bord de la Seine ou jetés dans le fleuve, avec des livres rares, recherchés par ordre du Parlement qui en avait ordonné la destruction. Cette découverte aurait, dit-on, un véritable intérêt archéologique.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE Audience du lundi 9 mars. Présidence de M. Habasque, conseiller à la cour.

DIFFAMATION PAR LA VOIE DE LA PRESSE. Cette affaire avait attiré au Palais une foule curieuse d'assistants aux débats. On se rappelle qu'une action en diffamation avait été intentée au Journal de Bordeaux sur la plainte de la majorité républicaine du conseil municipal.

Les causes de ce genre sont d'ordinaire assez piquantes; aussi la salle, même les tribunes, s'étaient peu à peu garnies, des quatre heures, l'une galerie nombreuse de magistrats, d'avocats, d'avoués et de journalistes.

Le greffier fait l'appel des jurés, qui viennent tour à tour prendre place sur le siège. Tout à coup une révélation plus piquante encore que celles qu'on pouvait attendre se produit. Un juré, nous assure-t-on, avait l'avocat général M. Roussel, conseiller municipal, l'un des signataires mêmes de la plainte, fait partie du jury et n'a pas eu la pudeur de se récuser.

Grand scandale dans la salle ! Le fait étant constaté, M. l'avocat général Dossat n'a plus qu'à se lever et à requérir, en vertu de l'article 392 du Code d'instruction criminelle, qu'il plaise à la cour de faire un second tirage pour la constitution d'un nouveau jury et de renvoyer l'affaire à la fin de la session, c'est-à-dire au lundi 16 mars courant.

M. de Brezet et Hermitte, défenseurs du Journal de Bordeaux, déclarent s'en tenir à la constitution primitive du jury, et concluent à ce qu'il plaise à la cour de déclarer qu'il y a lieu de passer outre aux débats.

M. Dossat insiste pour que ses conclusions soient adoptées, la nullité devant résulter du jugement à intervenir.

La cour se retire pour délibérer, et, quelques minutes après, elle rend un arrêt par lequel, faisant droit aux conclusions de M. l'avocat général, elle renvoie l'affaire au lundi 16 courant.

Malgré la neige, il y avait sur le parcours une foule enthousiaste. Londres, 13 mars. — La ville a été brillamment illuminée en l'honneur du duc et de la duchesse d'Edimbourg.

Figuières, 11 mars. — Les carlistes attaquent Olot depuis hier. Le service de la ligue de Barcelone est réorganisé; la voiture arrivée hier de cette ville n'a rencontré aucun carliste. Le gouverneur militaire a invité les habitants de son district à ne pas se laisser intimider par le blocus incomplet de Figuières.

Madrid, 12 mars, soir. — Dans le combat de Minglanilla les bandes réunies de Saateo, Padacio et Cucala ont été complètement battues, par le brigadier Callejo, perdant 58 morts et de nombreux blessés. Les pertes de l'armée ont été de cinq morts et 24 blessés.

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES EN AUTRICHE. Londres, 12 mars, soir. — The Morning Post a reçu de Vienne, en date du 11, la dépêche suivante : Les évènements autrichiens tiendront, la semaine prochaine, une conférence pour rédiger une lettre pastorale collective, condamnant les nouveaux projets de lois, et traquant à la population catholique romaine la conduite qu'elle devra observer à leur égard.

COMMERCE

ANVERS, 13 mars. — Laines : On a vendu 48 balles laine en suint de la Plata. DUNDEE, 11 mars. — Lins : Affaires calmes, prix en baisse. — Fils : Affaires calmes, prix plus faciles; manque d'activité et prix faibles pour les fils de jute. — Toiles : Affaires calmes, les stocks croissent.

PREMIÈRE COMMUNION Librairie Alfred REBOUX Rue Nain, 1, Roubaix. GRAND ET BEAU CHOIX DE Livres de Prières, Images, Chapelets MÉDAILLES, ETC.

Le GRAND CIRQUE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE Directeurs Propriétaires : MM. W. et G. PINDER et Compagnie, Aura l'honneur de donner à Roubaix, sur la Grand'Place, trois grandes représentations seulement, le samedi 14 mars 1874, à 8 heures du soir, 2^e séance le dimanche 15 mars, à 2 h. 1/2 et à 8 h. du soir.

PERSONNEL D'ENVIRON 150 PERSONNES, un haras de 100 chevaux, poney, etc. 40 voitures allégoriques et de fantaisie.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite : REVALESCIERE. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies,

glaives, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelhart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Mme la marquise de Bréhan, de 7 ans de Maladie du foie, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Mlle Martin, de Suppression des règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Revalescière.

M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'ils n'y avaient pas moyen de le guérir.

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE A. DE MEVOLHON Avances sur Titres Achat et Vente de Valeurs au comptant Ordres de Bourse à terme. Paiement de coupons sans commission. 5681

Table with columns: VALEURS, Clôture, Cl. précéd., Hausse, Baisse. Rows include A TERME, 3 0/0, 5 0/0 1871, B. de France, B. de Paris, Est, Lyon, Midi, Nord, Orléans, Ouest, Gaz, Suez, 5 0/0 Italien, Espagne, Lombards, Autrichiens, Foncier, Mobilier, Générale, COMPTANT, 3 0/0, 5 0/0 libéré, 5 0/0 non-lib., 4 1/2 0/0, Morgan, Ville 1869, 1871, Obl. 3 0/0 Est, Lyon, Midi, Orléans, Vendé, Orléans à Ch, Orléans à N., (Sud), BANQUE, 3 0/0 Esp. Int, 3 0/0 Esp. Ext, 5 0/0 Turc, 5 0/0 Péruvien, Immobilière.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 12 mars. Deux heures. — Nous avons peu de variations dans les cours de nos fonds d'Etat, qui sont cependant un peu plus faibles qu'au début de la Bourse. La réaction continue à provoquer du calme dans les affaires. Les meneurs, depuis deux jours, ont abandonné la direction de notre marché, qui paraît livré à lui-même. La faiblesse que nous constatons n'est due qu'à nos réalisations de bénéfices de la part de certains spéculateurs à la hausse. Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont toujours offertes. Le Lyon est coté 886, le Nord 1010, l'Orléans 843, et l'Est 505. Le Mobilier se maintient à 293. Les actions du Canal de Suez sont demandées à 426. Les délégations sont toujours plus recherchées que les actions, on les cote 420; l'écart entre ces deux valeurs, qui était ces temps derniers de 25 fr., n'est plus aujourd'hui que de 6 fr. Les Autrichiens et les Lombards, sont lourds; on cote les premiers 720 et les seconds 746. Le Foncier d'Autriche est en hausse de 5 fr., à 532. La Rente italienne est moins ferme, on l'offre à 61 75. Trois heures. — Le 3 0/0 reste à 60 45, le 5 0/0 à 94 62, et l'Emprunt nouveau à 94 65.